



**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
ASSEMBLEE DE CORSE**

3EME SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2016

REUNION DES 26 ET 27 MAI

N° 2016/E3/030

**REPONSE DE M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil Exécutif de Corse
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Marie-Xavière FILIPPI au nom du
groupe « FRONT NATIONAL »**

OBJET : La drogue en Corse.

Madame la Conseillère exécutive,

Comme l'écrivait le docteur Claude Olievenstein, la toxicomanie est la rencontre d'un être humain, d'un produit donné à un moment donné. C'est une rencontre entre une offre et une demande.

Si la lutte contre l'usage de stupéfiants est, en premier lieu, du ressort des pouvoirs régaliens de l'Etat, il n'en demeure pas moins que la Collectivité territoriale de Corse doit agir afin de contribuer à endiguer ce fléau.

Il s'agit d'un problème essentiel et il est de notre devoir en tant qu'élus, en tant que citoyens et en tant que mères et pères de famille, de trouver des moyens innovants de lutte.

La question de la lutte contre les addictions et en particulier la thématique de lutte contre la drogue est intégrée à la politique de prévention et promotion de la santé développée par la CTC.

A ce titre diverses actions sont en cours :

- Les services participent localement aux travaux de la MIDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) et au plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017.
- Un appel à projets a été lancé au titre de cette mission avec pour orientations générales des actions de préventions visant à :
 - Prévenir les conduites addictives,
 - Accompagner les populations les plus vulnérables,
 - Renforcer les actions de formation,
 - Renforcer la tranquillité publique et l'application de la Loi.

- Les associations, notamment le CRIJ, l'ANPAA, l'UGRM, la FALEP et le collectif A Droga Fora, œuvrent sur des actions de prévention et de lutte contre les addictions.

Malgré ce volet prévention et accompagnement, il faut faire mieux et il faut faire plus. D'une part, il est nécessaire d'améliorer la coordination de tous les acteurs et de les associer à notre démarche. D'autre part, nous devons élaborer un véritable plan de lutte en direction des jeunes en les associant et les impliquant dans les actions mises en œuvre.

Ce plan doit être rattaché à notre projet de pacte pour la jeunesse.

Vous le savez, notre majorité fait de la jeunesse un objectif prioritaire et cette vision globale incluant la formation, l'emploi, le logement, l'accès à la culture et le concept de bien-être des jeunes est indispensable.

Le concept du bien-être des jeunes inclut la santé physique et mentale, mais également son bien-être social, culturel et écologique en tant que membre d'une communauté familiale, sociale et faisant partie d'un peuple.

Il nous faut construire un projet fédérateur, porteur de sens et c'est ce que nous essayons de faire en faveur de la prunelle de nos yeux, a nostra ghjuventù.

L'Exécutif fera, dans les semaines à venir, à votre Assemblée, des propositions en la matière, notamment en présentant, conformément à nos engagements électoraux et à notre contrat d'investissement un « pacte pour la jeunesse ».

Je vous remercie.